

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLLANS

du 16 juillet 2009

Par les élus de « Mollans Autrement »

Monsieur le maire informe le conseil d'une augmentation de la dotation de l'Etat de 11% environ. Cette augmentation est consécutive à l'augmentation de la population de Mollans.

Compte tenu des lourds investissements prévisibles (station d'épuration, cantine...) cette ressource supplémentaire est la bienvenue.

Ecole :

Les travaux de remplacement des portes et fenêtres ont été effectués à l'école. Les travaux de réfection des peintures des classes seront engagés pendant la période estivale.

Notre école va en outre bénéficier de l'installation de 12 postes informatiques pour les élèves, plus 1 pour l'instituteur, et d'un écran interactif, dans le cadre du plan informatique du Département.

Il faut féliciter tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet malgré la forte concurrence entre les communes du département.

Cette opération arrive à point avec la récupération d'un des logements au dessus de l'école, qui sera transformé en salle de cours et devrait être disponible, si les travaux sont menés dans les délais, au cours du second trimestre scolaire. Ainsi les enfants disposeront d'une salle informatique spacieuse adaptée pour l'enseignement.

Tarifs périscolaires

Pour satisfaire aux exigences de la CNAF, fort contributeur, une certaine modulation des tarifs tenant compte des revenus des familles doit être engagée, une étude préalable sera effectuée par les services de la mairie.

Travaux engagés :

La réfection de plusieurs escaliers très dégradés du vieux village a été effectuée, déjà une controverse est née à ce sujet, leur esthétique étant contesté.

Ces travaux nécessitent une modification du budget pour un coût supplémentaire de 17974 €.

L'aménagement des points de collecte des ordures ménagères est en cours, les travaux de maçonnerie entraînent un supplément de 6700 €.

Après un large échange au cours du Conseil il a été décidé de surseoir momentanément à l'aménagement du point de collecte en face du Monument aux Morts. La diminution du stockage dans cet emplacement est admis par tous ; son déplacement ou un site supplémentaire, proche du centre village seraient souhaitables. Il faut néanmoins que ce site soit accessible aux camions, aucune solution satisfaisante n'a pour l'heure été trouvée. Les conseillers ont insisté pour que l'on veille, au jour le jour, à la propreté de ces emplacements.

Les travaux de réfection du rez de chaussée de l'ancienne cure sont terminés.

Un supplément de 700 € est prévu pour les illuminations du village.

Un supplément de 14500 € est prévu pour divers travaux de réfection (toit de la chapelle du pont à réparer, réparation de dalles du pont, consolidation des rambardes du pont, escalier de la mairie...)

Fleurissement du village

Exposé en commission, le projet a pris forme, lancé grâce à la ténacité d'un conseiller notamment, l'embellissement du village est en cours, mais il faudra veiller à l'entretien des plantations qui souvent ont été trop négligées.

Départ en retraite :

Monsieur le maire informe le Conseil du prochain départ en retraite à effet du 1^{er} octobre de Madame Mercédès Gambus. Son remplacement, compte tenu de la longue expérience de l'actuelle titulaire, nécessite le recrutement d'un(e) employé(e) ayant une réelle expérience de ce type de poste ; des candidatures sont en cours d'examen.

Rémunération du personnel de la Mairie :

Le principe d'une part de salaire variable permettant de mieux tenir compte des mérites a été proposé. Si le Conseil est d'accord sur le principe, des réserves ont été exprimées concernant les modalités d'application.

Travaux de la médiathèque.

Monsieur le maire précise qu'il a repris personnellement en main ce chantier. L'entreprise Eurélec responsable des travaux d'électricité, qui n'a pas tenu ses engagements, a été radiée. La carence de cette entreprise posait un réel problème pour la poursuite du chantier. Le lot électricité a été attribué à DE CARLO MIONE qui a déjà le lot chauffage.

Monsieur le Maire a obtenu un planning précis des interventions de chacune des entreprises concernées (planning réclamé à maintes et maintes reprises à l'architecte maître d'œuvre du chantier).

Les élus de « Mollans autrement », malgré les erreurs qu'ils ont constatés, et les dysfonctionnements qu'ils n'ont cessés de souligner, se réjouissent du redémarrage des travaux, des malfaçons ont été constatées, des réserves devront être formulées.

Dans l'intérêt de la commune il faut que le chantier parvienne à son terme, avant la fin de l'année. Il y a lieu de relever cependant l'action tardive du maire ; que de temps perdu et d'énergie inutilement gaspillée (nous réclamions depuis un an une action énergique, c'était possible, cette société n'est malheureusement pas la seule responsable des retards !)